

COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

Depuis quelques jours, une folle rumeur faisant état de la faillite de la Banque BIAC circule avec insistance dans certains médias.

Dans sa mission de sécurisation de l'épargne publique et conscient des blessures enfouies dans la mémoire collective des Congolais à ce sujet à la suite de graves dysfonctionnements du système bancaire dans les années 80 et 90, le Gouvernement met en garde ceux qui relayent de telles informations inexactes pour créer la panique au sein de la population.

La BIAC qui est aujourd'hui la troisième banque en République Démocratique du Congo avait fait l'objet d'un audit de la Banque Centrale du Congo de juin 2015 à février 2016. Cet audit a confirmé la solidité des fondamentaux de cette banque. Quelques problèmes organisationnels mis à jour par les auditeurs ont justifié l'élaboration d'une nouvelle feuille de route plus ambitieuse et d'un plan de refinancement et de réorganisation sous la supervision de la Banque Centrale. Il s'agit là de mesures techniques opérationnelles et d'une stratégie de consolidation et de croissance normale qui ne doivent pas créer l'agitation.

Ces mesures techniques liées au fonctionnement normal d'une institution financière de cette envergure sont accompagnées d'une restructuration de l'organigramme de la Banque. Ainsi, le Conseil d'administration de la BIAC a désigné Madame Anne MBUGUJE en qualité de Directrice Générale ad intérim en remplacement de Monsieur Michel Losembe qui va quitter ses fonctions le 15 avril prochain.

Le Gouvernement invite les centaines de milliers d'épargnants de la BIAC à la sérénité. Cette situation n'est que temporaire. La BIAC qui détient un maillage territorial très dense dans notre pays continuera à participer activement à l'émergence économique de la RD Congo.



Ministère de la Communication et Médias

[Handwritten signature in green ink]